



Bilan - Actif

Montants exprimés en milliers d'euros	31/12/2024			31/12/2023
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement	140	140		
Concessions,brevets et droits similaires	12 751	12 747	4	23
Fonds commercial	9 040	4 401	4 639	4 639
Autres immobilisations incorporelles	43 669		43 669	43 669
Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles	65 600	17 288	48 312	48 332
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel				
Autres immobilisations corporelles	12 416	11 777	639	870
Immobilisations en cours	59		59	48
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles	12 475	11 777	698	919
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations	2 290		2 290	2 290
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	8 761		8 761	8 243
Autres immobilisations financières	104		104	107
TOTAL immobilisations financières	11 155		11 155	10 640
Total Actif Immobilisé (II)	89 230	29 065	60 166	59 890
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services	333		333	
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
TOTAL Stock	333		333	
Avances et acomptes versés sur commandes	1		1	1 002
Clients et comptes rattachés	86 867	31	86 836	85 546
Autres créances	80 869		80 869	101 651
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	167 738	31	167 706	188 199
Valeurs mobilières de placement				
dont actions propres:				
Disponibilités	7 846		7 846	4 599
TOTAL Disponibilités	7 846		7 846	4 599
Charges constatées d'avance	595		595	472
Total Actif Circulant (III)	176 512	31	176 481	193 270
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Prime de remboursement des obligations (V)				
Ecart de conversion actif (VI)	7		7	
Total Général (I à VI)	265 749	29 096	236 653	253 160

Bilan - Passif

Montants exprimés en milliers d'euros	31/12/2024	31/12/2023
Capital social ou individuel dont versé : 15 246	15 246	15 246
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	41 257	41 257
Ecart de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	1 525	1 525
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées dont réserve des prov. fluctuation des cours :		
Autres réserves dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :		
TOTAL Réserves	1 525	1 525
Report à nouveau	27 749	27 645
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	27 442	34 319
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	113 218	119 992
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques	977	1 294
Provisions pour charges	17 147	16 533
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	18 124	17 827
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers dont emprunts participatifs :		
TOTAL Dettes financières		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	256	818
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	27 643	29 332
Dettes fiscales et sociales	51 602	51 339
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	84	531
TOTAL Dettes d'exploitation	79 585	82 019
Produits constatés d'avance	25 612	33 321
TOTAL DETTES (IV)	105 197	115 340
Ecart de conversion Passif (V)	114	1
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	236 653	253 160

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2024			31/12/2023
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	1 446	16	1 463	3 171
Production vendue biens				
Production vendue services	318 523	7 830	326 352	345 388
Chiffres d'affaires nets	319 969	7 846	327 815	348 559
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			37	73
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			2 345	4 082
Autres produits			4 803	1 595
Total des produits d'exploitation (I)			334 999	354 309
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			116 195	128 247
Impôts, taxes et versements assimilés			6 470	4 611
Salaires et traitements			129 706	133 009
Charges sociales			52 385	53 588
			329	413
	Sur immobilisations	Dotations aux amortissements		
		Dotations aux provisions		
Dotations d'exploitation				
	Sur actif circulant	Dotations aux provisions	17	12
	Pour risques et charges	Dotations aux provisions	1 417	2 369
Autres charges			16 743	12 096
Total des charges d'exploitation (II)			323 260	334 345
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			11 739	19 964
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participations			1 060	953
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			1 615	1 408
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)			2 675	2 360
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			11	44
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)			11	44
RÉSULTAT FINANCIER			2 664	2 316
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			14 403	22 280

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2024	31/12/2023
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		2
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges	91	8
Total des produits exceptionnels (VII)	91	10
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	139	0
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	752	107
Total des charges exceptionnelles (VIII)	892	108
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	-801	-98
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	-188	570
Impôts sur les bénéfices (X)	-13 652	-12 707
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	337 765	356 679
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	310 323	322 360
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	27 442	34 319



Tour Exaltis
61, rue Henri Regnault
92075 Paris La Défense Cedex

Capgemini Engineering Research and Development

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

Capgemini Engineering Research and Development

Société par actions simplifiée

RCS : Nanterre 444 495 774

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

A la collectivité des associés de la société Capgemini Engineering Research and Development,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la collectivité des associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Capgemini Engineering Research and Development relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués notamment pour ce qui concerne :

- La note B1 « Immobilisations incorporelles » de l'annexe qui présente les règles et méthodes comptables relatives à la valeur d'inventaire des fonds commerciaux et des malis techniques. Nous avons vérifié le bien-fondé de l'approche retenue ainsi que la cohérence d'ensemble des hypothèses utilisées et des évaluations qui en résultent ;

- La note B8 « Reconnaissance du chiffre d'affaires et des coûts sur prestations » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la reconnaissance du chiffre d'affaires et à la comptabilisation des coûts liés aux prestations à long terme et des pertes à terminaison sur contrats. Nous avons considéré que la comptabilisation du chiffre d'affaires des contrats « en mode projet » est un point clé de notre audit dans la mesure où elle est basée sur des jugements et estimations requis par la Direction quant à la détermination du résultat à terminaison et des risques financiers attendus sur ces contrats.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Forvis Mazars SA

Paris La Défense, le 16 avril 2025

Anne-Laure ROUSSELOU

Associée

DocuSigned by:

Anne-Laure ROUSSELOU

5170083F19D84E1...

Emilie LOREAL

Associée

Signé par :

Emilie Loral

8CB30FCB493348F...

ETATS FINANCIERS

CAPGEMINI ENGINEERING RESEARCH AND DEVELOPMENT SAS

Société par actions simplifiée

Siren : 444495774

Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024



Sommaire

Bilan - Actif.....	4
Bilan - Passif.....	5
Compte de résultat.....	6
Compte de résultat (suite).....	7
A. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE.....	9
B. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES.....	10
B1. Immobilisations incorporelles	10
Fonds commerciaux et malis techniques sur actifs incorporels.....	10
Autres immobilisations incorporelles.....	10
Frais de recherche et développement.....	11
Logiciels.....	11
B2. Immobilisations corporelles	11
B3. Immobilisations financières.....	11
B4. Créances et dettes.....	11
B5. Opérations en devises.....	11
B6. Provisions réglementées.....	12
B7. Provisions.....	12
B8. Reconnaissance du chiffre d'affaires et des coûts sur prestations.....	12
Prestations en régie.....	12
Prestations au forfait.....	12
Prestations d'infogérance.....	12
B9. Engagements de retraite.....	12
Indemnités de fin de carrière.....	12
Régime à prestations définies.....	12
B10. Crédit d'impôt Recherche.....	12
B11. Changement de méthode comptable.....	12
C. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF.....	13
C1. Immobilisations.....	13
C2. Amortissements.....	14
C3. Fonds commerciaux.....	15
C4. Malis techniques sur actifs incorporels.....	16
C5. Dépréciation des postes de l'actif.....	17
C6. Etats des échéances des créances.....	18
C7. Créances représentées par des effets de commerce.....	18
C8. Produits à recevoir.....	19
C9. Charges constatées d'avance.....	19
C10. Ecart de conversion.....	20
D. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF.....	21
D1. Etats des échéances des dettes.....	21
D2. Charges à payer.....	22
D3. Produits constatés d'avance.....	22
D4. Ecart de conversion.....	22
D5. Tableau de variation des capitaux propres.....	23
D6. Provisions inscrites au bilan.....	24
E. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT.....	25
E1. Ventilation du chiffre d'affaires.....	25
E2. Résultat exceptionnel.....	26
E3. Impôt sur les bénéfices.....	27
Ventilation de l'Impôt sur les bénéfices.....	27
Variation de la dette future d'impôt.....	28
Intégration fiscale.....	29
Incidence des évaluations fiscales dérogatoires.....	29
F. INFORMATIONS DIVERSES.....	30
F1. Effectifs moyens.....	30
F2. Identité de la société mère consolidante.....	31
F3. Engagements hors bilan.....	32

Engagements hors crédit-bail et engagements de location non résiliables.....	32
Crédit-bail et engagements de location non résiliables.....	33
F4. Liste des filiales et des participations.....	34
F5. Engagements sur le personnel.....	35
Engagements de retraite et assimilés.....	35
F6. Rémunération des organes de direction.....	36
F7. Information concernant les parties liées.....	37
G. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE.....	38

Bilan - Actif

Montants exprimés en milliers d'euros	31/12/2024			31/12/2023
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement	140	140		
Concessions,brevets et droits similaires	12 751	12 747	4	23
Fonds commercial	9 040	4 401	4 639	4 639
Autres immobilisations incorporelles	43 669		43 669	43 669
Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles	65 600	17 288	48 312	48 332
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel				
Autres immobilisations corporelles	12 416	11 777	639	870
Immobilisations en cours	59		59	48
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles	12 475	11 777	698	919
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations	2 290		2 290	2 290
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	8 761		8 761	8 243
Autres immobilisations financières	104		104	107
TOTAL immobilisations financières	11 155		11 155	10 640
Total Actif Immobilisé (II)	89 230	29 065	60 166	59 890
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services	333		333	
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
TOTAL Stock	333		333	
Avances et acomptes versés sur commandes	1		1	1 002
Clients et comptes rattachés	86 867	31	86 836	85 546
Autres créances	80 869		80 869	101 651
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	167 738	31	167 706	188 199
Valeurs mobilières de placement				
dont actions propres:				
Disponibilités	7 846		7 846	4 599
TOTAL Disponibilités	7 846		7 846	4 599
Charges constatées d'avance	595		595	472
Total Actif Circulant (III)	176 512	31	176 481	193 270
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Prime de remboursement des obligations (V)				
Ecart de conversion actif (VI)	7		7	
Total Général (I à VI)	265 749	29 096	236 653	253 160

Bilan - Passif

Montants exprimés en milliers d'euros	31/12/2024	31/12/2023
Capital social ou individuel dont versé : 15 246	15 246	15 246
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	41 257	41 257
Ecart de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	1 525	1 525
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées dont réserve des prov. fluctuation des cours :		
Autres réserves dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :		
TOTAL Réserves	1 525	1 525
Report à nouveau	27 749	27 645
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	27 442	34 319
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	113 218	119 992
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques	977	1 294
Provisions pour charges	17 147	16 533
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	18 124	17 827
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers dont emprunts participatifs :		
TOTAL Dettes financières		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	256	818
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	27 643	29 332
Dettes fiscales et sociales	51 602	51 339
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	84	531
TOTAL Dettes d'exploitation	79 585	82 019
Produits constatés d'avance	25 612	33 321
TOTAL DETTES (IV)	105 197	115 340
Ecart de conversion Passif (V)	114	1
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	236 653	253 160

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2024			31/12/2023
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	1 446	16	1 463	3 171
Production vendue biens				
Production vendue services	318 523	7 830	326 352	345 388
Chiffres d'affaires nets	319 969	7 846	327 815	348 559
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			37	73
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			2 345	4 082
Autres produits			4 803	1 595
Total des produits d'exploitation (I)			334 999	354 309
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			116 195	128 247
Impôts, taxes et versements assimilés			6 470	4 611
Salaires et traitements			129 706	133 009
Charges sociales			52 385	53 588
			329	413
	Sur immobilisations	Dotations aux amortissements		
		Dotations aux provisions		
Dotations d'exploitation				
	Sur actif circulant	Dotations aux provisions	17	12
	Pour risques et charges	Dotations aux provisions	1 417	2 369
Autres charges			16 743	12 096
Total des charges d'exploitation (II)			323 260	334 345
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			11 739	19 964
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participations			1 060	953
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			1 615	1 408
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)			2 675	2 360
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			11	44
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)			11	44
RÉSULTAT FINANCIER			2 664	2 316
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			14 403	22 280

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2024	31/12/2023
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		2
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges	91	8
Total des produits exceptionnels (VII)	91	10
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	139	0
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	752	107
Total des charges exceptionnelles (VIII)	892	108
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	-801	-98
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	-188	570
Impôts sur les bénéfices (X)	-13 652	-12 707
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	337 765	356 679
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	310 323	322 360
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	27 442	34 319

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

CAPGEMINI ENGINEERING RESEARCH AND DEVELOPMENT SAS

A. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Les faits marquants concernant la société :

Aucun évènement marquant n'est intervenu au cours de l'exercice clos.

Les faits marquants concernant sa / ses filiale(s)

Non applicable.

B. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ont été élaborés et présentés conformément aux dispositions du Code de commerce, aux principes comptables généralement admis en France et aux règlements ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement desdits comptes annuels, et ce dans le respect du principe de prudence, de l'indépendance des exercices, et en présumant de la continuité de l'exploitation.

La méthode de base pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après :

B1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur valeur historique, et n'ont pas fait l'objet de réévaluation.

La valeur d'utilité des immobilisations incorporelles est testée dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur, et au moins une fois par an en ce qui concerne le fonds de commercial et le poste malis techniques sur actifs incorporels.

Fonds commerciaux et malis techniques sur actifs incorporels

Conformément au règlement ANC n°2015-06, les malis techniques qui étaient comptabilisés dans le compte fonds commercial au 1er janvier 2016 ont été affectés, opération par opération, aux actifs sous-jacents sur lesquels existaient les plus-values latentes.

En l'espèce les actifs sous-jacents sont des éléments incorporels du fonds commercial. Par conséquent les malis techniques ont été reclassés dans un nouveau compte comptable qui apparait au bilan sur le poste autres immobilisations incorporelles.

Les malis techniques sur actifs incorporels s'élèvent à 43 669 milliers d'euros et sont constitués des éléments suivants :

- Mali de fusion Cap Sogeti.com - Sogeti France (2005) :	33 434 milliers d'euros
- Mali de fusion Sinfor (2006) :	9 846 milliers d'euros
- Mali de fusion Euratec (2009) :	389 milliers d'euros

Ces derniers ont une durée d'utilisation non limitée

Restent comptabilisés dans le poste fonds commercial les éléments incorporels du fonds de commerce acquis qui ne font pas l'objet d'une évaluation et d'une comptabilisation séparées au bilan et qui concourent au maintien et au développement du potentiel d'activité de l'entité.

La valeur d'utilité du fonds commercial dont la durée d'utilisation n'est pas limitée, ainsi que la valeur d'utilité du poste malis techniques sur actifs incorporels qui est lié au fonds commercial, sont testés au moins une fois par an.

Les tests de valeur du fonds commercial et du poste malis techniques sur actifs incorporels consistent en l'évaluation de la valeur d'utilité de la société. L'évaluation de cette valeur d'utilité, s'appuyant sur la méthode des flux nets futurs de trésorerie actualisés, est effectuée sur la base de paramètres issus du processus budgétaire, du plan stratégique à 3 ans et étendu sur un horizon de 5 ans, qui incluent des taux de croissance et de rentabilité jugés raisonnables. Les taux d'actualisation sont calculés à partir de la formule du coût moyen pondéré du capital à partir d'informations du marché. Les taux de croissance à long terme sont déterminés par référence à des études économiques sur la croissance et l'inflation attendues sur les zones concernées.

Lorsque la valeur d'utilité de l'entité est inférieure à sa valeur nette comptable, la perte de valeur correspondante est affectée au poste fonds commercial et le cas échéant au poste malis techniques sur actifs incorporels (compris dans les Autres immobilisations incorporelles).

Lorsque la durée d'utilisation du fonds commercial est limitée, celui-ci fait l'objet d'un amortissement. Il n'existe aucune dotation aux amortissements sur l'exercice. En effet, les fonds commerciaux amortissables pour 4 382 milliers d'euros étaient totalement amortis au 31 décembre 2017,

Frais de recherche et développement

Les frais de recherche et développement sont engagés principalement pour faire évoluer des progiciels dont la société est éditrice, ou dans le cadre de la mise en œuvre de nouvelles offres et/ou solutions nécessitant des investissements lourds en méthodologies et supports. Ils sont inscrits à l'actif lorsqu'ils concernent des projets nettement individualisés et qui ont de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale.

L'amortissement des frais de recherche et développement s'effectue sur 3 ans.

Logiciels

Les logiciels servant d'outils de production qui constituent un moyen d'exploitation pour l'entreprise ou donnent lieu à des prestations facturées à des clients sont comptabilisés en immobilisations incorporelles. Les coûts de création intègrent le coût des charges directement ou indirectement liées à la mise en état d'utilisation du logiciel.

Les logiciels sont amortis sur une durée de 1 à 3 ans qui correspond à la durée d'utilité des logiciels.

B2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition et ne font pas l'objet de réévaluation.

Les frais d'acquisition des immobilisations sont comptabilisés dans leur coût d'entrée.

Les dotations aux amortissements sont calculées suivant le mode linéaire, fondé sur la durée de vie d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations. Des amortissements exceptionnels sont pratiqués dès lors que des immobilisations doivent être mises au rebut avant la fin du plan d'amortissement : ils permettent ainsi de ramener à zéro la valeur nette comptable de ces immobilisations.

Les durées d'amortissement généralement retenues sont les suivantes :

• Constructions	20 à 50 ans
• Agencements et installations	3 à 15 ans
• Matériel de transport	3 à 5 ans
• Matériel de bureau	2 à 5 ans
• Matériel informatique	2 à 5 ans
• Mobilier	5 à 10 ans

B3. Immobilisations financières

Les prêts figurent au bilan à leur valeur historique.

Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée à hauteur de la différence entre les deux. La valeur d'utilité est déterminée à partir des flux futurs de trésorerie actualisés, selon la méthode décrite précédemment (confère paragraphe B1 – Immobilisations incorporelles). Au cas particulier des titres de participation, la valeur d'utilité est corrigée de l'endettement net.

B4. Créances et dettes

Les créances correspondent à la juste valeur de la contrepartie à recevoir. En cas de différé de paiement au delà des délais accordés habituellement par la société, et lorsque l'effet est significatif sur la détermination de la juste valeur, les paiements futurs font l'objet d'une actualisation.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les factures à émettre ou émises d'avance ainsi que les factures non parvenues sont comptabilisées hors TVA.

B5. Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevalet à la date de l'opération, ou au taux couvert lorsque des couvertures de change ont été mises en place.

Les dettes, créances et disponibilités en devises sont valorisées au bilan :

- soit au taux en vigueur à la date de clôture. La différence résultant de la conversion des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écarts de conversion. Les pertes latentes de change éventuelles donnent lieu à la comptabilisation d'une provision pour perte de change ;
- soit au taux couvert lorsque les opérations ont fait l'objet de couvertures de change.

B6. Provisions réglementées

Depuis le 17 août 2012, les dispositions fiscales n'autorisent plus la constitution, en franchise d'impôt, d'une provision pour investissement à hauteur de 50% de la différence entre le régime dérogatoire propre à la société, lorsque celui-ci est plus favorable, et le régime légal. La société a donc cessé de constituer de telles provisions malgré l'existence d'un accord de participation dérogatoire.

En revanche, les provisions antérieurement dotées au titre de ce régime continuent de suivre le régime antérieur.

B7. Provisions

Une provision est reconnue au bilan de clôture d'un exercice si et seulement s'il existe une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, s'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et si le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

B8. Reconnaissance du chiffre d'affaires et des coûts sur prestations

La méthode de reconnaissance du chiffre d'affaires et des coûts est fonction de la nature des prestations:

Prestations en régie

Le chiffre d'affaires et les coûts des prestations en régie sont reconnus au fur et à mesure de la prestation.

Prestations au forfait

Le chiffre d'affaires sur prestations au forfait, qu'il s'agisse de contrats correspondant à la réalisation de prestations intellectuelles ou de systèmes intégrés, est reconnu au fur et à mesure de la réalisation de la prestation, selon la méthode « à l'avancement ». Les coûts des prestations au forfait sont reconnus lorsqu'ils sont encourus.

Lorsque le prix de revient prévisionnel d'un contrat est supérieur à son chiffre d'affaires, une perte à terminaison est constatée à hauteur de la différence.

Les prestations relatives à ces contrats figurent au bilan en créances clients ou factures à émettre, selon qu'elles ont été facturées ou non.

B9. Engagements de retraite

La valeur actuelle des engagements est calculée annuellement selon la méthode des unités de crédit projetées.

Elle est déterminée en actualisant les prestations futures attendues. Le taux d'actualisation retenu est calculé sur la base des obligations émises par les entreprises de première catégorie à une échéance comparable à la durée de l'engagement. Ce taux s'élève à 3,25% au 31 décembre 2024 (contre 3,10% au 31 décembre 2023).

Les hypothèses retenues dans le cadre de l'évaluation des engagements sont objectives et mutuellement compatibles. Elles tiennent compte de la loi 2023-270 du 14 avril 2023 de financement rectificative de la Sécurité Sociale.

Ainsi que le permet la recommandation ANC n° 2013-02 du 7 novembre 2013 (abrogeant la recommandation CNC n°2003-R.01), les écarts actuariels résultant de changements d'hypothèses actuarielles ou de différences entre les hypothèses actuarielles retenues et l'expérience sont amortis selon la méthode du corridor, sur la durée de vie active moyenne résiduelle dans l'entreprise attendue des membres du personnel bénéficiant du régime, pour la fraction excédant 10% de la valeur actuelle des engagements. De la même manière, les coûts des services passés résultant de changements de régime sont comptabilisés en résultat de manière étalée, sur la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient acquis au personnel.

B10. Crédit d'impôt Recherche

La société mène des activités de recherche. Elle bénéficie à ce titre du dispositif relatif au Crédit d'Impôt Recherche, qu'elle comptabilise en diminution de l'impôt sur les sociétés.

B11. Changement de méthode et d'estimation comptable

Entrée en vigueur le 24 avril 2024, la loi portant diverses dispositions d'adaptation au droit de l'Union européenne (loi 2024-364 du 22 avril 2024, art 37, JO du 23), met en conformité le code de travail avec le droit européen sur l'acquisition et le report des congés payés en cas d'arrêt maladie. Les conséquences de ces modifications du code de travail sur le montant de la dette pour congés payés constituent un changement d'estimation (PCG art 122-5). L'impact de ce changement d'estimation sur le montant de la dette pour congés payés, au 31 décembre 2024, est égal à 223 786 €.

C. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF

C1. Immobilisations

Montant exprimés en milliers d'euros

Cadre A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Fusions et apports partiels d'actif	Augmentations	
				Réévaluation	Acqu. et apports
Frais d'établissement et de développement (I)		140			
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		65 458			2
Total des immobilisations incorporelles (I)		65 598			2
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	5 409			
	Matériel de transport	1			
	Matériel de bureau et mobilier informatique	7 202			183
	Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours		48			59
Total des immobilisations corporelles (II)		12 660			242
Avances et acomptes					
TOTAL (III)		12 660			242
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations		2 290			
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières		8 350			792
Total des immobilisations financières (IV)		10 640			792
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		88 899			1 035

Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
		Virement	Cession		Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement (I)				140	
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)				65 461	
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers		142	5 267	
	Matériel de transport			1	
	Matériel de bureau et mobilier informatique		237	7 148	
	Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours		48		59	
Avances et acomptes					
TOTAL (III)		48	379	12 475	
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations				2 290	
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières			276	8 865	
TOTAL (IV)			276	11 155	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		48	655	89 230	

C2. Amortissements

Montant exprimés en milliers d'euros

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement (I)		140			140
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		17 108	21		17 129
Total amortissements sur immobilisations incorporelles		17 247	21		17 269
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
Installations techniques, matériels et outillages					
Installations générales, agencements divers		5 145	140	142	5 143
Autres immo. corporelles	Matériel de transport	1			1
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	6 596	274	237	6 633
	Emballages récupérables et divers				
Total amortissements sur immobilisations corporelles		11 742	414	379	11 777
TOTAL GENERAL		28 989	435	379	29 046

C3. Fonds commerciaux

Montant exprimés en milliers d'euros						
Date	Elément	Achetés	Reçus en apport	Total	Dépréc.	Valeur nette comptable
1993	ERW - 2567_DGI / Fonds de commerce		6	6		6
1996	ERW - 2241_FF. cde fournisseurs		41	41		41
1996	ERW - 2242_Redwood		88	88		88
2001	ERW - 2426_SEAFI Fonds de commerce ERGIE		20	20		20
2003	ERW - 2436_Fonds de commerce IFATEC		976	976		976
2003	ERW - 2437_Fonds de commerce EW.PGI		2 600	2 600		2 600
2005	ERW - 2426_Fonds de commerce DGI		450	450		450
2007	SINFOR - TUP SINFOR		19	19	(19)	
2007	SINFOR - TUP SINFOR		261	261		261
2008	ERW - 3050_Fonds de commerce MEDIACAD		200	200		200
2010	EURACTEC - Complément de prix	40		40		40
2014	ERW - 3848_Fonds de commerce EURINFO		4	4		4
2018	Fonds de commerce OLERON - Safran Engineering Services SAS	4 334		4 334		4 334
TOTAL DES FONDS COMMERCIAUX		4 374	4 665	9 039	(19)	9 020

C4. Malis techniques sur actifs incorporels

Montant exprimés en milliers d'euros						
Date	Elément	Achetés	Reçus en apport	Total	Dépréc.	Valeur nette comptable
2005	SHT - Mali Technique de Fusion Cap Sogeti.com - Sogeti France		33 434	33 434		33 434
2006	SHT - Mali Technique de Fusion Sinfor		9 846	9 846		9 846
2009	Euratec - Mali Technique de Fusion TUP		389	389		389
TOTAL DES MALIS TECHNIQUES SUR ACTIFS INCORPORELS				43 669		43 669

C5. Dépréciation des postes de l'actif

	31/12/2023				31/12/2024
Nature des provisions	Début de l'exercice	Fusions et apports partiels d'actifs	Dotations	Reprises de l'exercice	Fin de l'exercice
Provisions sur immobilisations incorporelles	19				19
Provisions sur immobilisations corporelles					
Provisions sur titres mis en équivalence					
Provisions sur titres de participations					
Provisions sur autres immobilisations financières					
Dépréciations sur actif immobilisé	19				19
Provisions sur stocks					
Provisions sur comptes clients	15		17		31
Autres provisions pour dépréciations					
Dépréciations sur actif circulant	15		17		31
TOTAL	34		17		50

C6. Etats des échéances des créances

		Montant exprimés en milliers d'euros		
Cadre A	Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations				
Prêts		8 761	960	7 801
Autres immos financières		104		104
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE		8 865	960	7 905
Clients douteux ou litigieux		18	18	
Autres créances clients		86 849	86 849	
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés		468	468	
Securité sociale et autres organismes sociaux		4	4	
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée	4 159	4 159	
	Autres impôts	39	39	
	Etat - divers			
Groupes et associés		75 945	33 024	42 921
Débiteurs divers		255	255	
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT		167 736	124 815	42 921
Charges constatées d'avance		595	595	
TOTAL DES CREANCES		177 197	126 371	50 826
Prêts accordés en cours d'exercice		305		
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				

C7. Créances représentées par des effets de commerce

Il n'y a pas d'effet de commerce dans le bilan au 31 décembre 2024.

C8. Produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Créances clients et comptes rattachés	19 960
Subventions à recevoir	
Autres créances	248
Créances fiscales et sociales	757
Groupe et associés	
Disponibilités	
Total	20 965

C9. Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Locations Immobilières	484		
Sous-traitance	103		
Assurances	1		
Abonnement Marketing	2		
Locations Véhicules	5		
TOTAL	595		

C10. Ecarts de conversion

Ecarts de conversion actif sur créances et dettes en monnaies étrangères

	Ecarts de conversion Actif				
	Montant total	Différence compensée par		Provision pour perte de change	Net
	31/12/2024	Ecart passif*	Couverture de change	31/12/2024	31/12/2024
Acomptes sur immobilisations					
Prêts et autres créances immobilisées					
Créances d'exploitation et diverses					
Dettes financières					
Dettes d'exploitation et divers	13		6	7	
Total	13		6	7	

*Le montant de la dotation a été limité à l'excédent des pertes sur les gains lorsque, pour des opérations dont les termes sont suffisamment voisins, les pertes et les gains de change ont été considérés comme concourant à une position globale de change.

Ecarts de conversion passif sur créances et dettes en monnaies étrangères

	Ecarts de conversion Passif
	Montant total
	31/12/2024
Acomptes sur immobilisations	
Prêts et autres créances immobilisées	
Créances d'exploitation et diverses	-107
Dettes financières	
Dettes d'exploitation et divers	-6
Total	-114

D. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF

D1. Etats des échéances des dettes

		Montant exprimés en milliers d'euros			
Cadre B	Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine				
	Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	27 643	27 643		
	Personnel et comptes rattachés	17 403	17 403		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	15 215	15 144	71	
	Impôts sur les bénéfices	3	3		
Etat et autres collectivités publiques	Taxe sur la valeur ajoutée	15 940	15 940		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts	3 040	3 040		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupes et associés				
	Autres dettes	84	84		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	25 612	25 612		
	TOTAL DES DETTES	104 940	104 869	71	
	Emprunts souscrits en cours d'exercice		Emprunts auprès des associés personnes physiques		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				

D2. Charges à payer

Charges à payer	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Intérêts courus sur participation	
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	4 553
Dettes fiscales et sociales	30 094
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	
Autres dettes	24
TOTAL	34 670

D3. Produits constatés d'avance

Produits constatées d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Facturation Clients	25 612		
TOTAL	25 612		

D4. Ecart de conversion

Ecart de conversion sur créances et dettes en monnaies étrangères
Se reporter au paragraphe C10.

D5. Variation des capitaux propres

Montants exprimés en milliers d'euros	Capital social	Réserve légale	Prime d'apport	Prime de fusion	Autres réserves	Report à nouveau	Suvention d'investissement	Provisions réglementées	Résultat de l'exercice	Total
Au 01/01/2023	15 246	1 525	6 392	34 865		27 645			34 319	119 992
Réduction de capital										
Fusion										
Affectation du résultat N-1						34 319			-34 319	
Distribution de dividendes						-34 216				-34 216
Autres mouvements										
Résultat de l'exercice N									27 442	27 442
Au 31/12/2023	15 246	1 525	6 392	34 865		27 749			27 442	113 218

Au 31 décembre 2024, le capital social est composé de 17 728 262 actions détenues à 79,96% par SAS SOGETI et 20,04% par CAPGEMINI France.

D6. Provisions inscrites au bilan

	31/12/2023			Diminutions :		31/12/2024
Nature des provisions	Début de l'exercice	Fusions et APA	Dotations	Utilisées au cours de l'exercice	Non utilisées au cours de l'exercice	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers						
Provisions pour investissement						
Provisions pour hausse des prix						
Amortissements dérogatoires						
- Dont majorations exceptionnelles de 30%						
Provisions pour prêts d'installation						
Autres provisions réglementées						
TOTAL (I)						
Provisions pour litige	709		158	-28	-162	678
Provisions pour garanties						
Provisions pour pertes sur marchés à terme						
Provisions pour amendes et pénalités	204		14	-106	-66	46
Provisions pour pertes de change			7			7
Provisions pour pensions	16 518		1 058	-999		16 577
Provisions pour impôts						
Provisions pour renouvellement des immobilisations						
Provisions pour gros entretien						
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer						
Autres provisions pour risques et charges	396		825	-405		817
TOTAL (II)	17 827		2 063	-1 537	-228	18 124
Provisions sur immobilisations incorporelles	19					19
Provisions sur comptes clients	15		17			31
TOTAL (III)	34		17			50
TOTAL GENERAL (I + II + III)	17 860		2 079	-1 537	-228	18 174
Dont dotations et reprises d'exploitation			1 433	-1 674		
Dont dotations et reprises financières						
Dont dotations et reprises exceptionnelles			646	-91		
dépréciations des titres mis en équivalence						

Les autres provisions pour risques et charges sont composées de :

- 570 k€ de provisions Restructuring sur bâtiment
- 246 k€ de provisions PAT

Dans un but d'harmonisation, nous avons corrigé certaines lignes d'ouverture (réaffectations lignes à lignes) :

- la provision PAT en ligne "Provisions pour litiges" au 31/12/2023 d'un montant de 380K€ a été reclassée en ouverture sur la ligne "Autres provisions pour risques et charges"
- les provisions pour pénalités de 204 k€ en ligne "Provisions pour litiges" au 31/12/2023 ont été reclassées en ouverture sur la ligne "Provisions pour amendes & pénalités"

Un tableau de passage a été inséré dans la liasse fiscale.

E. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

E1. Ventilation du chiffre d'affaires

Montant exprimés en milliers d'euros			
Ventilation du chiffre d'affaires	31/12/2024	31/12/2023	Variation
Répartition par secteur d'activité			
Ventes de marchandises	1 463	3 171	-54%
Production vendue biens			
Production vendue services	326 352	345 388	-6%
Répartition par marché géographique			
Chiffres d'affaires nets-France	319 969	338 826	-6%
Chiffres d'affaires nets-Export	7 846	9 733	-19%
Chiffres d'affaires nets	327 815	348 559	-6%

E2. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de l'exercice se décompose de la façon suivante :

Nature	31/12/2024	31/12/2023
PRODUITS EXCEPTIONNELS	91	10
Subvention d'investissement		
Autres produits sur opérations de gestion		2
Reprises sur provisions et transferts de charges	91	8
CHARGES EXCEPTIONNELLES	-892	-108
Cessions d'immobilisations		
Autres charges sur opérations de gestion	-139	0
Dotations aux amortissements et provisions	-752	-107
TOTAL	-801	-98

E3. Impôt sur les bénéfices

Ventilation de l'Impôt sur les bénéfices

	31/12/2024				
	Résultat avant impôt	Report déficiaire	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net
				11,99%	
Résultat courant	14 403		14 403	1 727	12 675
Résultat exceptionnel	-801		-801	-96	-705
Participation des salariés	188		188	22	165
Résultat comptable avant impôt	13 790		13 790	1 654	12 136
Créances d'impôt:					
Crédit d'impôt apprentissage					
Crédit d'impôt famille				-65	65
Réduction d'impôt mécénat				-11	11
Crédit d'impôt recherche				-15 230	15 230
Rappels d'impôts					
Total				-13 652	27 442

Variation de la dette future d'impôt

Montants exprimés en milliers d'euros	Exercices	
	31/12/2024	31/12/2023
Charges non déductibles l'année de comptabilisation :		
Participation des salariés	532	570
Congés payés		
Organic	465	523
Effort construction	266	265
Provisions réglementées :		
Provision IDR	16 577	16 518
Provision pour perte de change	7	
Provision pour pertes à terminaison	246	380
Provision pour restructuration	570	15
Autres provisions	46	32
Ecart de conversion actif et passif :		
Ecart de conversion sur opérations couvertes	32	96
Ecarts de conversion sur opérations non couvertes	107	1
Ecart de réévaluation des couvertures de change	-22	-167
Autre provisions		
Divers :		
Désactualisation AREVA	-3	9
TOTAL	18 823	18 243
Taux d'impôt sur différences temporaires	25,83%	25,83%
IMPOTS DIFFERES	4 862	4 712
Allègements de la dette future d'impôt :		
Déficits reportables	173 869	181 371
Provision pour investissement		
IMPOTS DIFFERES	44 910	46 848

Intégration fiscale

Dénomination société mère	Forme juridique	Adresse siège social	% de détention
CAPGEMINI	SE	11 RUE DE TILSITT - 75017 PARIS	100%

L'impôt sur les sociétés supporté par la société CAPGEMINI Engineering Research and Development SAS est égal à celui qui serait payé en l'absence d'intégration fiscale.

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

Montants exprimés en milliers d'euros	31/12/2024
	Résultat avant impôt
Résultat net de l'exercice	27 442
Impôts sur les bénéfices (nets de crédits d'impôt)	-13 652
Résultat avant impôt	13 790
Variation des provisions réglementées :	
Amortissements dérogatoires	
Provisions pour hausse de prix	
Provisions pour investissements	
Autres évaluations dérogatoires	
Total	13 790

F. INFORMATIONS DIVERSES

F1. Effectifs moyens

Sur l'exercice 2024, l'effectif moyen du personnel s'analyse comme suit:

Effectif par catégorie	31/12/2024
Cadres	2 416
Agents de maîtrise et techniciens	145
Employés	314
TOTAL	2 875

F2. Identité de la société mère consolidante

Dénomination société mère	Forme juridique	Adresse siège social
CAPGEMINI	SE	11 RUE DE TILSITT - 75017 PARIS

Les comptes de la société sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes de la société Capgemini S.E.

L'ensemble des informations financières (communiqués, présentations, rapports) est disponible sur le site internet du Groupe : <https://capgemini.com>

F3. Engagements hors bilan

Engagements hors crédit-bail et engagements de location non résilliables

Engagements donnés - Montants exprimés en milliers d'euros	31/12/2024
ENGAGEMENTS DONNES :	
- Engagements financiers :	
- Effets escomptés non échus	
- Cautions et garanties (1)	923
- Autres	
- Autres engagements donnés :	
- Engagements de locations	1 188
- Engagements d'achats et ventes de devises à terme auprès de Capgemini S.E (3)	
- Titres de participations	
TOTAL	2 111

(1) Les cautions données correspondent à :

- deux cautions bancaires sur la SG pour les locaux AEROPARK & BORDES
- une caution bancaire sur le client ATRADIUS faite sur la BNP le 08/10/2019
- une garantie de restitution d'acomptes de responsabilités des vices sur le client ELECTRABEL fait en 07/2018.
- une caution bancaire sur le client MEAG MUNICH ERGO KMBH

(3) Le recours croissant à la production délocalisée dans les centres situés en Inde mais aussi en Pologne expose le Groupe à des risques de change notamment sur une partie de ses coûts de production. Dans ce cadre, il a été mis en place une centralisation du risque de change sur transactions opérationnelle de ses filiales. A ce titre, la société fournit à Capgemini S.E. des déclarations périodiques de son exposition aux risques de change sur un horizon de 1 à 3 ans. Sur cette base, la société bénéficie de garanties de change internes octroyées par Capgemini S.E., cette dernière agissant en tant que banque interne. Ces couvertures de change prennent principalement la forme d'achats et de ventes à terme de devises.

Les engagements ainsi pris par la société au 31 décembre 2024 sont les suivants :

Devise	Budget	Position	Base nominale en devise (milliers)	Mart to Market (K€)	Date début	Date de fin
CAD	2024	Achat	123,6	- 3,8	01/01/2024	31/03/2025
CHF	2025	Achat	100,0	1,6	01/01/2025	31/03/2026
GBP	2024	Achat	308,3	18,3	01/01/2024	31/03/2025
GBP	2024	Vente	6,5	- 0,4	01/01/2024	31/03/2025
GBP	2025	Achat	1 000,0	19,2	01/01/2025	31/03/2026
INR	2024	Achat	209 161,2	- 80,1	01/01/2024	31/03/2025
INR	2024	Vente	82 622,6	31,0	01/01/2024	31/03/2025
INR	2025	Achat	733 579,0	- 39,0	01/01/2025	31/03/2026
INR	2026	Achat	366 789,5	52,8	01/01/2026	31/03/2027
INR	2027	Achat	183 394,8	- 18,1	01/01/2027	31/03/2028
PLN	2024	Achat	263,6	- 0,4	01/01/2024	31/03/2025
PLN	2024	Vente	120,7	0,1	01/01/2024	31/03/2025
PLN	2025	Achat	672,9	0,1	01/01/2025	31/03/2026
PLN	2025	Vente	0,3	-	01/01/2025	31/03/2026
PLN	2026	Achat	347,8	- 0,1	01/01/2026	31/03/2027
PLN	2026	Vente	11,3	-	01/01/2026	31/03/2027
PLN	2027	Achat	173,9	- 0,5	01/01/2027	31/03/2028
PLN	2027	Vente	5,7	-	01/01/2027	31/03/2028
USD	2025	Achat	100,0	4,4	01/01/2025	31/03/2026
USD	2025	Vente	11 000,0	- 483,9	01/01/2025	31/03/2026

Engagements reçus - Montants exprimés en milliers d'euros	31/12/2024
ENGAGEMENTS RECUS :	
- Engagements financiers :	
- Effets escomptés non échus	
- Avals et cautions (contrats)	
- Autres	
- Autres engagements reçus :	
- Garanties reçues de clients	89
- Garanties de passif sur acquisition de titres de participation	
TOTAL	89

La caution reçue correspond à la restitution d'acompte et de responsabilité de vices de la société SPIE Belgium

Crédit-bail et engagements de location non résiliables

Néant

F4. Liste des filiales et des participations

Montants exprimés en milliers d'euros	Valeur comptable des titres détenus		Pourcentage de détention	Capitaux propres	Résultat du dernier exercice clos	Chiffre d'affaires	Dividendes reçus de la filiale
	Brute	Nette					

A. Renseignements concernant les filiales et participations

1. Filiales (+50% capital détenu)

NEANT							

2. Participations (10 à 50% du capital détenu)

NEANT							

B. Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations

1. Filiales non reprises en A

a) Françaises

NEANT							

b) Etrangères

NEANT							

2. Participations non reprises en A

a) Françaises

Capgemini Technology Services SAS	2 290	2 290	0,72%	495 025	123 441	3 519 296	1 060

b) Etrangères

NEANT							

TOTAL	2 290	2 290					1 060
-------	-------	-------	--	--	--	--	-------

F5. Engagements sur le personnel

Engagements de retraite et assimilés

La variation de la provision pour indemnités de départ à la retraite entre le 31 décembre 2023 et le 31 décembre 2024 s'analyse comme suit :

Provision d'indemnités de départ à la retraite Montants exprimés en milliers d'euros	31/12/2023	Variation	31/12/2024
Engagement de retraite	14 032	548	14 580
Pertes et gains actuariels non comptabilisés	2 486	(489)	1 997
Coûts des services passés non financés	0		0
PROVISION D'INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE	16 518	59	16 577

L'évolution de la valeur actuelle de l'engagement de retraite se décompose comme suit :

Valeur actuelle de l'engagement de retraite Montants exprimés en milliers d'euros	31/12/2024
Valeur actuelle de l'engagement au 1er janvier 2024	14 032
Charge d'intérêts	456
Coûts des services passés	
Coût des services rendus au cours de l'exercice	902
Prestations servies	(833)
Changement de périmètre	
Ecart actuariel	189
Autres mouvements ("cessation d'emploi")	(167)
VALEUR ACTUELLE DE L'ENGAGEMENT AU 31 Décembre 2024	14 580

Impact de la provision pour indemnité de départ à la retraite sur le résultat 2024 Montants exprimés en milliers d'euros	31/12/2024
Coût des services rendus au titre de l'exercice	902
Charge d'intérêts	456
Amortissement des écarts actuariels (méthode corridor)	(300)
Coût des services passés	
Prestations servies	(833)
Autres mouvements ("cessation d'emploi")	(167)
CHARGE COMPTABILISEE EN RESULTAT	59

Bénéficiaires pris en compte pour l'évaluation de l'engagement Montants exprimés en milliers d'euros	31/12/2024
Nombre de bénéficiaires	2 685
Durée moyenne de vie active restante dans l'entreprise (en années)	6
Age moyen des bénéficiaires (en années)	38

F6. Rémunération des organes de direction

La rémunération des dirigeants n'est pas fournie car cela conduirait indirectement à mentionner des rémunérations individuelles.

Par ailleurs, aucune avance ou crédit n'a été accordé aux dirigeants sociaux.

F7. Information concernant les parties liées

Il n'y a aucune transaction avec des parties liées significatives conclues à des conditions anormales de marché.

G. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant